



Poligné, le 20 juillet 2020

OFFRE D'EMPLOI

**1 AMP/AES (H/F), CDD 6 mois à 1 an, 1 ETP, médico-social, IME,
POSTE D'INTERNAT**

I. Récapitulatif

Intitulé du poste : AMP / AES

Type de contrat : CDD 1 an, 1 ETP

Expérience exigée : 1 à 3 années d'expérience professionnel

Salaire : selon les dispositions de la convention collective 66, bénéficiaire des œuvres sociales (chèque cadeau, chèques vacances, etc.)

Lieu d'exercice : IME La Maison des enfants au Pays, Poligné (Ille-et-Vilaine), Région Bretagne

Diplôme requis : Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

Permis B : nécessaire

Disponibilité : poste à pourvoir au jeudi 27 août 2020

II. Présentation de la structure

La « Maison des enfants au pays », Institut Médico-Educatif (IME) à Poligné est une **institution spécialisée**, forte d'une expérience de 30 ans, dans l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents présentant « **des troubles envahissants du développement dont l'autisme, âgés de 10 à 20 ans** ».

L'IME dans le cadre de ses internats recherche un renfort éducatif travaillant par cycle (horaire de matin/horaire d'après-midi et de soir) dans le cadre d'une augmentation temporaire de son activité dans les suites de la crise sanitaire. L'institution comprend un semi-internat, deux internats et un Centre d'accueil familial spécialisé (CAFS), accueillant au total **20 jeunes**, 205 jours par an, du lundi au vendredi, ainsi qu'un SESSAD/PMO de 10 places.

III. **Présentation du poste**

L'AMP / AES travaille auprès de jeunes ayant une autonomie relative sur le temps d'internat, par roulement avec son binôme ou seul. Il assure le relais avec le surveillant de nuit, le soir et le matin. Il est en inclusion sur les temps d'accueil de jour avec l'équipe du semi-internat.

IV. **Compétences requises**

- Capacité d'**adhésion au projet institutionnel**
- Capacité à **adapter ses interventions** à la particularité des enfants et adolescents accueillis
- Nécessité de **formation au travail clinique** et de recherche
- **Polyvalence**, Rigueur, sens de l'organisation et de la **coordination, savoir-faire relationnel**
- Compétences pour assurer la référence de jeunes, la rédaction et la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé et des différents bilans éducatifs,
- Capacité de travail avec les parents, les assistantes familiales, les partenaires extérieurs et l'équipe pluridisciplinaire ;
- Capacité à l'interrogation des pratiques professionnelles et du cadre institutionnel ;
- Maintien d'une cohésion d'équipe et travail de liaison avec le veilleur de nuit ;
- Responsable de la rédaction des écrits, de la composition et de la tenue du dossier personnalisé ;
- Capacité **d'intervention en réunion** d'équipe pluridisciplinaire

V. **Missions dans le cadre du projet d'établissement :**

Générale :

- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le cadre de la prise en charge institutionnelle et vis-à-vis de l'extérieur en encourageant tout projet d'intégration sociale et scolaire ;
- Assurer le bon déroulement de la prise en charge quotidienne en garantissant la place et les limites des jeunes ; contribution à l'apaisement des troubles ;
- Participation aux diverses réunions et rendez-vous (réunion institutionnelle, réunions cliniques, réunions de parents et de famille d'accueil, entretiens avec des parents et des familles d'accueil, « tables rondes » point avec le directeur) ;

Missions :

- Assurer à chaque enfant un accompagnement tenant compte de sa singularité, ses potentialités et ses difficultés, capacité à soutenir ses paroles, ses désirs et ressources personnelles ;
- Contribution à l'apaisement des troubles du jeune ;
- Être garant du cadre institutionnel, du bien-être, du soin, de la santé psychique et physique des jeunes accueillis en collaboration avec chaque discipline.
- Être un partenaire pour l'enfant, un médiateur pour permettre les rencontres avec les autres, pour soutenir malgré ses troubles, la possibilité d'une place dans la vie en encourageant l'inclusion sociale et scolaire.
- Assurer le bon déroulement de la prise en charge quotidienne en garantissant la place et les limites de chacun dans le cadre des activités et des différents moments de la journée (accueil, repas, temps de transition, départ, etc.) relativement à l'emploi du temps et au projet d'accompagnement personnalisé
- Création, mise en place d'activités et responsabilités des suivis de celles-ci. Assurer le déroulement de ses activités en veillant à la sécurité, la place de chacun tout en prenant en compte ses limites.
- Participation et implication dans les diverses réunions
- Aide à la prise de médicament
- Assurer une fonction d'hygiène (contrôle et relevés) et d'entretien des locaux
- Assurer une fonction d'hôtellerie (entretien du linge, préparation du repas)

Moyens :

- Travail sur des temps de journée et fin de journée (cf. emploi du temps) : activités, réunions internes et externes, rendez-vous ;
- Temps de référence à raison de 1h par semaine par référence pour les rendez-vous et la prise de notes ;
- Accompagnement des enfants à l'extérieur ;
- Prise de notes sur le cahier du jeune ;
- Outil principal : Commission référence
- Réunion de service hebdomadaire ;
- Réunion institutionnelle tous les mois ;

VI. Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

Sous l'autorité du Directeur, travaille en binôme et en relais avec le surveillant de nuit, en lien avec le cadre d'astreinte. Il travaille de façon transversale avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

VII. Modalités de réponse à l'offre / Processus de recrutement

Candidature à transmettre par mail (cullard@enfantsaupays.fr) à l'attention du directeur, Monsieur CULLARD Charles, comprenant CV à jour et Lettre de motivation. Les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée et jusqu'au lundi 20 août. Entretien d'embauche dernière semaine de juillet et dernière semaine du mois d'août.

VIII. Engagement et période d'essai :

Le poste doit être rejoint **au jeudi 27 août 9h, date de la prérentrée.**

La **période d'essai** est d'une durée de **1 mois** selon CC 66.

NB : Les informations contenues dans ce document respectent le Code du travail à la date de mise en ligne. En cas de changements législatifs, une actualisation du document pourra être proposée.